

FICHE DE POSTE

Cadre supérieur : Ingénieur en Génie Civil – Bâtiment

DIPLOME ET FORMATION

Diplôme d'ingénieur d'Etat en Génie Civil : option Bâtiment.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

2 ans d'expérience minimum dans le domaine de suivi des études et des travaux de construction.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissance en gestion des projets, normes et référentiels en matière d'étude ;
- Être capable de mener une gestion financière, administrative et technique des projets ;
- Maîtriser les logiciels de conception et de dessin assistés par ordinateur (Autocad, Covadis.) ;
- Esprit d'analyse et créativité.

DESCRIPTION DU POSTE

- Examen pour approbation des études des projets de construction ;
- Accompagner les bureaux d'études dans l'élaboration des études des projets de construction ;
- Participer aux visites de reconnaissances et d'implantation des ouvrages à réaliser ;
- Gérer le volet technique et comptable des travaux de construction (établissement des attachements/ décomptes et ordres de services) ;
- Contribuer à l'optimisation des projets ;
- Suivre la réalisation des travaux jusqu'à leur parfait achèvement.

QUALITES PERSONNELS

- Être dynamique et sérieux ;
- Avoir un esprit d'initiative ;
- Avoir la capacité de travail en équipe ;
- Disponibilité dans le travail ;
- Avoir un sens relationnel.

RATACHEMENT HIERARCHIQUE

- Le Directeur de pôle de l'Infrastructures.

TYPE DE RECRUTEMENT

- Contractuel.

